

R. Leclaire

J. BEROY

Membre de la Société Préhistorique Française,
Membre correspondant
de la Société Nationale des Antiquaires
de France à Pont-Audemer.

173

173

(4)

NOTES D'HISTOIRE LOCALE

L'ÉGLISE ET L'ABBAYE



DE

CORNEVILLE-SUR-RISLE

au milieu du XVIII^e Siècle

(d'après des Documents inédits)



LE HAVRE

Imprimerie du Journal Le Petit Havre (RENÉ RANDOLEY et PAUL MURER)
35, RUE FONTENELLE, 35

1928

*aux archives de l'École
Normale*

NOTES D'HISTOIRE LOCALE

*12 Juin 1928.
-L. Leroy.*

L'ÉGLISE ET L'ABBAYE DE CORNEVILLE-SUR-RISLE

au milieu du XVIII^e Siècle

(D'après des Documents inédits)

Le manuscrit d'où nous avons extrait les lignes qui suivent est un procès-verbal de visite à l'église paroissiale et à l'abbaye de Corneville-sur-Risle, rédigé en 1739. Il a été communiqué à Gustave Postel par notre ami Robert Duquesne, conservateur de la bibliothèque Canel, à Pont-Audemer. Celui-ci le tenait de M. le chanoine Porée, curé-doyen de Bournainville, l'historien et archéologue bien connu, auquel il avait été communiqué par M. l'abbé Sauvage, de Rouen. Ce procès-verbal avait été remis à ce dernier par Monseigneur Barbier de Montaut, pour en faire l'objet d'un mémoire spécial.

Il provenait de M. le baron Nexon, à Nexon (Vienne), qui le tenait des héritiers de Monseigneur Château-Morand, abbé commendataire de Corneville.

À la mort de Gustave Postel, il nous a été donné de consulter ses notes, et nous avons ainsi retrouvé celles relatives à l'église et à l'abbaye de Corneville.

Ce sont ces notes, remaniées et corrigées par nous, que nous livrons aujourd'hui à la publicité.

On verra que ces documents, entièrement inédits, jettent une vive clarté sur l'église et l'abbaye de Corneville, au milieu du XVIII^e siècle.

J. LEROY.

L'Eglise et l'Abbaye de Corneville-sur-Risle

au milieu du XVIII^e Siècle

L'ÉGLISE

Depuis sa fondation, l'église de Corneville a subi de nombreuses modifications qui ont profondément altéré sa structure.

Ces remaniements successifs étaient encore visibles avant sa dernière restauration en 1880-83, leur étude est donc le sujet des notes qui vont suivre, et cela pourra permettre, en toute connaissance de cause, une comparaison raisonnée de l'antique construction, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Elles ont été prises par Gustave Postel (des notes relatives à l'église, seules), et elles ont été augmentées de celles que lui procura M. l'abbé Hreham, alors curé de Corneville, qui le tint au courant des découvertes intéressantes faites par les ouvriers, au fur et à mesure de leurs travaux et lors du déblaiement.

L'église de Corneville, primitivement placée sous le vocable de Saint-Sébastien, semble indiquer une origine très ancienne.

M. A. Le Prévost relate à ce sujet que c'est à partir du IX^e siècle que les églises consacrées à saint Sébastien ont dû être construites. Eginard rapporte dans ses annales qu'en 826, Hildoin, abbé de Saint-Denis, rapporta en France les reliques de saint Sébastien et les plaça dans l'église de Saint-Médard de Soissons (1). Cette remarque d'A. Le Prévost au sujet des édifices du culte placés sous le patronage de ce saint est sans doute exacte pour certaines, mais il est bien évident que ce n'est que plus tard que certaines autres durent être consacrées à saint Sébastien, et nous

pensons pouvoir assigner une origine relativement ancienne à notre église (1).

A. Canel en a donné, en 1833, la description suivante : « L'église paroissiale construite la première, et celle de l'abbaye, bâtie en 1143, ne formaient qu'un édifice. Cette dernière, dédiée à la Vierge, fut détruite à la Révolution (2) ; il ne reste plus que l'église paroissiale, placée sous l'invocation de saint Sébastien. Elle n'a de remarquable que son portail roman qui est dessiné dans l'Atlas. »

Canel, qui était un archéologue de valeur, et qui nous donna des descriptions minutieuses de la plupart des églises de notre arrondissement, n'a cependant pas décrit les particularités de celle qui nous occupe avec sa sagacité habituelle. Nous citerons, en particulier, la tour romane. Cette tour, presque détachée du corps du monument, a résisté aux injures du temps, et méritait d'être plus particulièrement signalée, ainsi que l'a été le beau portail roman mentionné ci-dessus, à cause surtout de sa parfaite conservation et de son originalité, qui la fait ressembler plutôt aux tourelles similaires des châteaux-forts du moyen-âge qu'à celles d'églises de la même époque.

Il paraît qu'un évêque du diocèse (3) qui, lors de ses tournées pastorales à

(1) De Caumont. Cours d'antiquités monumentales.

(2) L'acquéreur de cette chapelle la fit démolir peu de temps après son achat et vendit les matériaux en provenant. Il ne resta plus de cet édifice que les murs attenants à ceux de l'église, et qu'il ne pouvait détruire sans compromettre la solidité de l'église paroissiale.

(3) Monseigneur Deroucoux, alors évêque d'Evreux, et, à ses moments de loisir, archéologue distingué.

(1) Auguste Le Prévost. Notes sur les communes du département de l'Eure.

Corneville, ne manquait jamais de la visiter, la trouvait tout aussi intéressante que le portail de l'église (1).



Description de la nef avant la dernière restauration de l'Église

Le mur Nord. — Ces murs présentent presque toujours plus de résistance à l'usure du temps, que ceux qui sont orientés autrement. Avant 1882, il était facile de constater que le mur Nord de l'église avait été réparé et consolidé à différentes époques. Afin de s'assurer d'une façon certaine de sa solidité, on pratiqua plusieurs sondages qui révélèrent que la maçonnerie était en assez bon état, et que ce mur pouvait durer encore de longues années.

Néanmoins, il parut dévié de son aplomb et penchait fortement vers l'intérieur de la nef (2).

Deux petites ouvertures, dites « arrache-jour », existaient encore dans ce mur : elles étaient alors placées à peu près à quatre pieds au-dessus du pavage (3). Au-dessous de ces fenêtres, mais séparées par un trumeau, on voyait les traces très apparentes d'un rang d'ouvertures en plein cintre. Il était visible qu'anciennement, ces fenêtres de moyenne grandeur avaient été bouchées pour consolider le mur,

(1) Et sans doute plus ! Selon notre appréciation, nous estimons que le docte évêque voyait juste, puisque l'ornementation du portail ne consiste qu'en fenêtres aveugles, à plein cintre, et que ce genre de décoration se retrouve presque toujours dans certaines parties des monuments de cette époque, alors que les tours, dans le genre de celle de notre église, se comptent.

(2) La cause principale de cette inclinaison résultait du déversement du mur Sud vers l'extérieur, ce qui avait eu pour conséquence d'entraîner les sommiers massifs qui relient les murs latéraux. Pour remédier à cet état de choses, on avait placé jadis un gros pilier en bois sous chacun des sommiers.

(3) Probablement qu'il en existait, comme dans certaines églises, un rang sur toute la longueur.

Plus tard, ces ouvertures furent remplacées par une fenêtre construite dans le style ogival du XV^e siècle. Elle était placée au milieu du mur, pour éclairer le centre de la nef.

Le mur Sud. — Ce mur tombait de vétusté sur les trois quarts de sa longueur : l'autre extrémité, vers le fond de la nef, était en meilleur état de conservation, ayant été bâtie ou rebâtie plus tard. On pouvait remarquer vers le haut de ce mur deux petites fenêtres romanes sans ornements. Dans le mur dont nous parlons, on ne voyait point les traces d'autres fenêtres. Il est difficile d'admettre qu'il n'en existait pas primitivement, comme dans le mur Nord, mais, plus tard, elles auront été bouchées, et leurs traces auront disparu sous une épaisse couche de mortier (1).

On voyait encore, dans ce mur, une fenêtre qui faisait vis-à-vis à celle du Nord et datait de la même époque.

Enfin, lors de la réouverture des églises, après la Révolution, on fit pratiquer une nouvelle fenêtre près l'autel de la Vierge, avec encadrement en briques, et garniture d'un châssis en bois pour recevoir les vitraux.

Le mur Ouest. — De même que dans presque toutes les autres églises, l'entrée principale se trouvait de ce côté. Elle consistait en une porte de modestes dimensions. Au-dessus, une fenêtre romane, de moyenne grandeur, éclairait le fond de la nef.

Ces murs étaient terminés par une corniche fort simple qui recevait la base de la charpente. Le lattis étant tombé de vétusté emportait ainsi le mortier qui le recouvrait, ce qui faisait apparaître la toiture de l'église. Ce n'est que plus tard, après la réouverture de l'église au culte, qu'on remédia à cet état de choses, en clouant sous les sommiers de fortes planches, qui furent blanchies à la chaux.

À la Révolution, au dire des anciens, l'église servit de dépôt pour les barils

(1) Le cloître de l'abbaye, étant situé de ce côté, il y a tout lieu de penser que ces fenêtres auront été supprimées lors de l'établissement de la galerie qui l'entourait.

qui renfermaient le salpêtre recueilli dans le commerce, en attendant son expédition aux manufactures des poudres (sans doute à la manufacture des poudres de Maromme, qui était la plus proche de Corneville).

II

L'ABBAYE

Pendant la guerre de cent ans, les Anglais occupèrent l'abbaye qu'ils saccagèrent. On dit qu'au moment de leur expulsion, les Anglais enlevèrent la principale cloche du monastère, et qu'ils la placèrent sur une barque, pour en opérer le transport, mais que les Français étant survenus à temps, leur firent lâcher prise et que la barque ayant chaviré, la cloche coula au fond de la rivière. On ajoute que depuis ce temps, lorsque les autres cloches sonnent, on entend celle-là leur répondre. Les habitants de la commune montrent encore aux étrangers l'endroit où cette cloche aurait été immergée. Cet endroit est situé à peu de distance de l'abbaye, là où les deux bras de la Risle se réunissent.

Au XVII^e siècle, nous voyons un abbé de Corneville, titulaire de deux autres abbayes (les abbés commendataires pouvant cumuler plusieurs abbayes, ou prieurés) ce qui rapportait un bénéfice égal, ou même supérieur à celui dont jouissait l'abbé de Cormelles (l'abbé commendataire de Cormelles, ayant obtenu la suppression de son abbaye en 1779, les revenus considérables dont elle disposait furent des attributions diverses, et les moines durent se contenter d'une rente viagère, mais l'abbé, débarrassé ainsi de toutes charges, continua comme par le passé, à recevoir sa mense abbatiale montant annuellement à une vingtaine de mille livres. L'abbaye de Grestain ayant été supprimée en 1775, la mense abbatiale continua d'être attribuée à un abbé commendataire jusqu'en 1790).

L'abbaye de Corneville fut tenue en commende jusqu'à sa suppression, en 1790.

Au commencement du XVII^e siècle, le monastère était dans un état pi-

toyable, tant par le fait des guerres précédentes que par la négligence des abbés. Les religieux se virent forcés de s'adresser à la justice, et le Parlement, par un arrêt du 19 août 1611, ordonna qu'il serait dressé procès-verbal des ruines et dégradations, afin d'y apporter le remède convenable. Nous remarquerons que ce n'était pas seulement le monastère de Corneville qui se trouvait dans un état pitoyable, mais que bien d'autres en Normandie étaient aussi dans la même situation, par la faute de leurs abbés, ainsi que le prouve la remontrance suivante, faite par les députés normands à l'assemblée d'États, qui fut tenue à Rouen, en 1623 : « Article V.

« Contrairement à leurs devoirs, plusieurs abbés laissent tomber en ruine les édifices dépendant de leurs bénéfices. Poursuivis à ce sujet, ils obtiennent des évocations au moyen desquelles leurs négligences se trouvent impunies — n'en plus accordées. « Le commissaire d'avis — le roi y pourvoira. » Les abbés de Corneville trouvèrent probablement encore des évocations puisque vers le milieu de ce siècle, le monastère était complètement en ruines. C'est alors qu'un nouvel abbé ayant été nommé à Corneville, y introduisit les Génovéfains, qui étaient aussi des chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin.

Ces religieux, d'accord avec leur abbé, firent rebâti le monastère en entier, mais sur des bases beaucoup plus étendues. Les nouvelles constructions furent bâties dans le style de l'époque et très solidement. Après l'achèvement de ces travaux, l'abbaye était donc plus grande et plus belle qu'elle ne l'avait jamais été depuis sa fondation et on peut dire avec certitude, qu'à la fin du XVII^e siècle, elle était dans toute sa splendeur.

L'abbaye qu'avait fondée Gislebert, éprouva pendant sa durée de grandes vicissitudes. Elle fut entièrement consumée par le feu du ciel, le 8 août 1387. Les moines relevèrent péniblement le monastère, et firent bâtir une nouvelle chapelle pour remplacer celle qui avait été incendiée et qui était située au Nord du chœur de l'église paroissiale. Les nouveaux bâtiments furent sans doute construits avec des

matériaux de qualité très inférieure, puisqu'ils ne subsistèrent que pendant une durée très relative et qu'on en retrouve difficilement les traces dans les constructions du XVIII^e siècle.

L'abbaye de Corneville, qui avait renfermé de 20 à 30 moines, n'en contenait plus que 5 ou 6, au moment de sa suppression.

L'abbaye de Corneville avait été obligée, par des circonstances politiques, comme tant d'autres établissements religieux, d'aliéner, à différentes époques, des parties de plusieurs de ses immeubles. Malgré ces ventes, elle possédait encore, au moment de la Révolution, plus de trois cent cinquante acres de propriétés immobilières, et d'autres revenus, dont l'estimation est impossible puisque les abbayes, quand elles faisaient des déclarations, en dissimulaient la plus grande partie, ordinairement la moitié, le plus souvent davantage. Canal, dit qu'au moment de la Révolution, l'abbaye de Corneville possédait encore 45.000 livres de revenu. L'abbé en touchait 5 ou 6.000 pour sa part. Il ajoute que les religieux de Corneville étaient parvenus à absorber d'avance, une année de leurs revenus. Les religieux de Corneville avaient donc agi comme ceux des autres établissements et obéissant à un mot d'ordre, ils avaient anticipé par tous les moyens, sur leurs revenus.

Depuis longtemps, les biens des communautés religieuses étaient convoités par une certaine classe de la société, qui recherchait les moyens de se les approprier à bon compte et sans se compromettre apparemment. Elle fut singulièrement favorisée par le clergé d'alors qui employa tous les moyens pour en retarder, ou même en empêcher la vente, particulièrement par ses paroles et ses écrits remplis de menaces. Les acquéreurs craignaient alors d'être un jour déposés par ceux-là même à qui ils appartenaient précédemment — car si les congrégations étaient supprimées et dispersées, les membres espéraient se réunir dès que les événements le permettraient et rentrer bientôt en possession de leurs biens — les obtinrent pour des prix dérisoires.

Les immeubles de l'abbaye de Cor-

neville furent donc morcelés et vendus par lots ; les constructions étaient en parfait état, et par ce qu'il en reste, on peut juger qu'elles avaient été édifiées pour durer des siècles.

Les constructions claustrales offrent à peu près les mêmes dispositions que celles des autres bâtiments religieux. L'abbaye consistait en deux corps de bâtiments, formant équerre, dont l'une se développait à l'Est, et l'autre au Sud, parallèlement à l'église paroissiale. Le cimetière des moines était situé entre ces bâtiments, et un mur le séparait du verger.

Le rez-de-chaussée de l'abbaye était occupé d'un côté par un vaste couloir s'étendant sur toute la longueur jusqu'à l'une des portes de la chapelle ; la construction était soignée et ornée de pilastres qui soutenaient les pierres des voûtes. Dans le corps de bâtiment, situé au Sud, se trouvaient la cuisine, le grand et le petit réfectoire, la salle capitulaire et un bel escalier qui conduisait aux dortoirs et à d'autres appartements. L'autre corps de bâtiment renfermait l'infirmerie, le chauffoir pour l'usage des moines, avant et après les offices, et le parloir, puis à l'intersection de ces bâtiments, la salle des archives et la bibliothèque. Les caves occupaient le dessous du rez-de-chaussée et une belle terrasse s'étendait sur la longueur de la façade du Midi. La chapelle était située à l'extrémité du chœur de l'église paroissiale et touchait à l'infirmerie. Le plan géométrique dressé quelque temps avant sa destruction, nous prouve qu'elle était bâtie en forme de croix latine dont les branches étaient constituées par la nef, le chœur et deux chapelles adjacentes. Une tour placée à l'angle Sud-Ouest de la chapelle du Midi, renfermait un escalier conduisant, sans doute, au clocher placé entre le chœur et la nef. Les anciens disaient que cette chapelle était grande et belle et ils auraient bien voulu qu'on la conservât pour cette raison, mais à peine l'acquéreur en eût-il pris possession, qu'il s'empressa d'en faire opérer la démolition, pour en tirer le plus de profit possible.

L'abbatiale ou demeure de l'abbé, était située à quelque distance de l'ab-

baye ; elle consistait en une grande et belle maison placée au milieu de hauts arbres et entourée de beaux jardins. Les abbés commendataires, qui menaient un grand train de vie, retrouvaient ici le confortable dont ils avaient l'habitude de s'entourer.

Entre la dépendance de l'abbé et celle de l'abbaye, se trouvait une cour renfermant de nombreux bâtiments. On y voyait la grange derrière, de vastes proportions.

Les religieux en possédaient encore deux autres dans la paroisse, dont l'une, au hameau de Saint-Laurent, et l'autre à Appetuit. Cette dernière, qui avait été rebâtie au XVIII^e siècle, n'existe plus. « Il y avait dans les villages, » dit Monteil, une espèce de grand château ou bâtiment, qu'on appelait la grange dimeresse, où, suivant les saisons, les villageois amenaient des agneaux, des veaux, des pourceaux, des chevaux ; apportaient des oisons, des dindons, des poulets ; apportaient des gerbes, des raisins, que sais-je ? apportaient de la laine, de la farine, des châtaignes, du gland, des fruits, que sais-je ? du bois, du pain, que sais-je ? apportaient les dîmes blanches, les dîmes vertes, que sais-je ? les dîmes des pois, des lentilles, des fèves, des millets, des dragées, que sais-je ? Mais n'est-ce donc pas assez ? »

La cohue et la prison y attenant se trouvaient aussi dans cette cour, près la petite porte qu'on voit dans le mur qui sépare celle-ci de la cour presbytérale, car les religieux de Corneville étaient aussi seigneurs de la paroisse, en vertu de la donation du fondateur.

L'enclos de l'abbaye renfermait d'autres bâtiments dont quelques-uns étaient destinés aux banalités. Les religieux possédaient plusieurs moulins sur la Risle, où les habitants et ceux des autres paroisses et fiefs qui relevaient d'eux, étaient obligés de venir moulinier leur blé. En outre de leurs droits, ils exigeaient une quantité de corvées pour l'entretien de l'abbaye et de ses dépendances.

Comme tous les Normands de l'époque (mais je crois qu'à ce point de vue la race ne s'est guère améliorée !) les religieux de Corneville étaient très processifs et plaidaient continuelle-

ment avec leurs voisins ou d'autres. Ces pièces de procédure et leurs titres de propriétés constituaient le fond le plus considérable de leurs archives, celles-ci ayant été saccagées après la suppression de l'abbaye, une partie de ces pièces tombèrent entre les mains des habitants. Les vieillards du siècle dernier se rappelaient que les maîtres d'école d'alors leur donnaient ces parchemins écrits en lettres de différentes couleurs, à déchiffrer, ce qui ne devait pas être très facile, s'ils étaient calligraphiés comme le sont les registres des actes de baptême déposés aux archives communales, et qui sont presque indechiffrables. Je signalerai à titre de curiosité la couverture en parchemin qui les protégeait et qui provient d'un très ancien antiphonaire qui devait être très curieux, à en juger par les quelques morceaux qui en restent. Il était écrit en caractères gothiques et illustré de miniatures et de lettres de couleur, parfaitement exécutées.

Les archives nationales, les archives départementales de la Seine-Inférieure et de l'Eure, possèdent une certaine quantité de pièces provenant de l'abbaye de Corneville ; plusieurs particuliers de Corneville et d'ailleurs en possèdent également. C'est tout ce qui reste de nos jours, de ces documents précieux qui occupaient, dit-on, un appartement entier de l'abbaye.

Les armoiries de l'abbaye sont ainsi décrites dans l'ouvrage de d'Hozier : *De sable, à un lion d'argent, tenant de ses pattes une crose d'or en pal.*

Rappelons que les armoiries des seigneurs de Pont-Audemer portaient *échiqueté d'or et de gueules et de sable, à un lion la queue fourchée d'argent.*

Il est facile de se rendre compte que les abbayes de Préaux et de Corneville s'étaient partagées en leurs attributs héraldiques du blason des seigneurs de Pont-Audemer. Elles avaient sans doute agi de la sorte en reconnaissance des biens immenses qu'elles en avaient reçu ?

Les armoiries de Préaux étaient : *échiqueté d'or et de gueules.* Celles de Corneville : *de sable, à un lion d'argent, et, sans doute, « la queue fourchée ».* La crose d'or était un attribut



tout indiqué, mais les religieux de Corneville l'auront peut-être eux-mêmes emprunté aux armoiries de l'évêché de Lisieux, qui étaient d'azur à une crose d'or posée en pal, accostée de deux fleurs de lis de même, et ce qui le ferait supposer, c'est que plusieurs de leurs bienfaiteurs étaient de ce diocèse.

La ville de Pont-Audemer, dont Galeran était le seigneur, dépendait des diocèses de Rouen et de Lisieux. Le château-fort de Gisiebert de Corneville, fondateur du monastère, était aussi situé dans le Lieuvin.

La Risle traversait les dépendances de l'abbaye, de sorte que le monastère était situé dans le Roumois, et que les autres propriétés, placées de l'autre côté de la rivière, se trouvaient dans le Lieuvin.

Ces raisons, à défaut d'autres preuves, expliqueraient jusqu'ici l'emploi de la crose d'or de l'évêché de Lisieux dans les armoiries de l'abbaye de Corneville.

Rappelons, en terminant, qu'Eudes ou Odon Rigault, archevêque de Rouen,

vint fréquemment rendre visite à Corneville, de 1218 à 1269.

Et qu'au moment de sa suppression, l'abbaye de Corneville renfermait un jeune moine, originaire de Paris, et qui s'appelait de Brothonne. Devenu curé de Manneville-sur-Risle, il desservit cette paroisse en qualité de prêtre assermenté, et ayant renoué à la prêtrise, il se maria et eut deux fils, dont l'un devint bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, et l'autre fut un littérateur distingué.

Ce de Brothonne avait conservé les meilleurs rapports avec les habitants de Corneville, et leur rendit divers services pendant et après la Révolution.

3 avril 1937.

J. LEROY,

*Membre associé-correspondant de
la Société Nationale des Antiquaires
de France.*

(D'après les notes de Gustave Postel.)

